

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 66 (1940)
Heft: 20

Nachruf: Chavannes, Roger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reçoit, d'autre part, journellement des demandes d'ouvrages d'architecture ou de technique auxquelles il lui est malaisé de répondre.

Notre désir d'agir s'est trouvé correspondre exactement à l'appel du Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre.

Il est de notre devoir de venir en aide à nos collègues prisonniers de guerre. Nous pouvons le faire de trois manières — dont l'une n'exclut pas les autres, grâce à l'existence du Service d'aide intellectuelle.

1. En faisant parvenir au Service prénommé des ouvrages techniques demandés par les prisonniers¹. La promptitude de ces envois ne sera pas moins appréciée que l'envoi lui-même.

2. En faisant parvenir à la même adresse les ouvrages récents ou anciens, en bon état, que nous mettons à la disposition de nos collègues prisonniers ou internés. (Indépendamment des ouvrages techniques, tous les volumes, de quelque matière qu'ils traitent, sont acceptés avec reconnaissance par les prisonniers.)

3. En participant financièrement à notre action pour nous permettre d'acquérir les ouvrages spéciaux qui ne pourront être obtenus autrement. Les versements peuvent être faits au compte de chèques postaux du Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales, VIII 54.15, Zurich, avec la mention « Livres pour les prisonniers ». Les résultats de cette souscription seront publiés dans les colonnes du « Bulletin technique de la Suisse romande ».

Nous espérons aussi pouvoir obtenir l'autorisation de faire parvenir aux prisonniers des carnets de croquis et de quoi dessiner. C'est assez dire que nous avons besoin du concours de tous.

Nous sommes persuadés que nous ne faisons pas en vain appel à votre sentiment de solidarité professionnelle. Les architectes et les ingénieurs suisses ont un geste à faire.

Au nom du Groupe professionnel des architectes S. I. A. pour les relations internationales,

Le président : Le secrétaire :
F. GAMPERT. J.-P. VOUGA.

NÉCROLOGIE

Roger Chavannes, ingénieur².

1860-1940

Roger Chavannes, ingénieur et professeur, que la mort a enlevé à ses parents et amis en juin dernier, a été dans notre pays un pionnier des applications de l'électricité, dans le champ industriel comme dans l'enseignement.

Né en 1860, à Montet, il appartenait à une famille établie depuis longtemps au Pays de Vaud auquel elle a donné nombre d'hommes éminents. En 1878 il entre à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne qui lui décerne, en 1882, le diplôme d'ingénieur-mécanicien.

¹ Le service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre tient à jour une liste des demandes précises formulées par les prisonniers ou internés. Cette liste, qui grandit continuellement, ne peut être publiée dans nos colonnes. Nous trouvons parmi les volumes mentionnés : des traités de mécanique rationnelle, de résistance de matériaux, d'électricité, de radiotechnique, de minéralogie, de constructions de ponts et de machines (turbines et moteurs), etc., etc. ; tous les domaines de la science de l'ingénieur y sont cités (problèmes théoriques et problèmes de construction). Pour les architectes, il en est de même : histoire de l'art, urbanisme, technologie du bâtiment, etc., etc. Grâce à l'excellente organisation du service d'aide intellectuelle, les volumes qui parviendront à son adresse, 52 rue des Pâquis, Genève, permettront de donner suite sans tarder aux désirs exprimés par nos collègues internés et prisonniers. Réd.

² Nous publions ici l'essentiel d'une notice nécrologique parue au n° du 20 septembre 1940 du Bulletin de l'Association suisse des électriciens, sous la signature de M. Le Coultre.

Passionné de physique, il faisait chez lui des expériences ; la première installation téléphonique, qui ait probablement fonctionné en Suisse, a été montée par Chavannes en 1876, entre la maison paternelle et le Collège Gaillard. En 1882, il présente à un concours académique un mémoire sur « le calcul des dynamos », sujet hardi, s'il en fut, pour l'époque.

Le temps des études étant terminé, nous trouvons, en 1883, le jeune ingénieur aux ateliers Daix, à Saint-Quentin, puis, en 1884, chez Bréguet, à Paris. Il revient en Suisse pour occuper la place d'ingénieur du Service des eaux de Fribourg en 1889, puis à Neuchâtel en 1892. C'est le moment où les premiers transports d'énergie s'établissent en Suisse ; Chavannes, nommé chef du Service de l'électricité de Neuchâtel, amène au chef-lieu du canton l'énergie de la Reuse au moyen d'une ligne monophasée à 50 pér./sec. pour la lumière et d'une ligne triphasée à 33 1/3 pér./sec. pour la force motrice. Il monte la centrale à vapeur de réserve où fonctionne une des premières turbines à vapeur.

Roger Chavannes fut un membre éminent de l'Association suisse des électriciens qui l'avait élevé à l'honorariat. Il fit partie de son Comité, participa à la fondation de l'Inspectorat des installations à courant fort et fut un des fondateurs de l'Union des centrales suisses d'électricité, qu'il présida de 1896 à 1897.

De tout temps il a eu le goût d'exposer ses idées et le talent de le faire avec méthode. Lorsqu'en 1902, Chavannes accepte l'appel qui lui vient de Genève, pour occuper le poste de professeur d'électrotechnique dans le Technicum nouvellement fondé, il est déjà préparé à cette tâche. Il s'en tira à son honneur et vingt-quatre « volées » d'élèves furent par lui initiées au calcul des machines électriques. Atteint par la limite d'âge en 1926, il prend sa retraite.

Doué d'une rare dextérité manuelle, amateur de musique et violoniste lui-même, Roger Chavannes se fait luthier ; il se remet à l'étude de la chimie et cherche à reconstituer le fameux vernis des luthiers anciens. Dans son accueillante demeure de Chambésy, il reçoit ses amis, et parmi ceux-ci ses anciens élèves qui viennent lui demander conseil ; il se met à étudier la radio-technique et suit régulièrement les conférences qui se donnent à Genève jusqu'au jour où la maladie lui interdit de quitter le logis.

Roger Chavannes nous a laissé l'exemple d'un homme d'une conscience intransigente ; quand il estimait de son devoir de dire ou de faire quelque chose, il ne s'y déroba pas. Selon son désir, aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe, mais ses amis conservent son exemple et son souvenir dans leur cœur.

BIBLIOGRAPHIE

Théorie mathématique du bridge, à la portée de tous (134 tableaux de probabilités avec leurs modes d'emploi. Formules simples. Applications. Environ 4000 probabilités), par Emile Borel, membre de l'Institut, professeur de calcul des probabilités à la Faculté des sciences de Paris et André Chéron, rédacteur de bridge aux journaux « Le Temps », « L'Illustration », etc. Fascicule V de la collection de monographies des probabilités publiée sous la direction de M. Emile Borel. — Paris, Gauthiers-Villars, 1940. Prix : 175 fr.

Comme tous les jeux où interviennent à la fois le hasard et l'intelligence du joueur, le bridge pose des problèmes de deux types bien distincts. Tour d'abord, les jeux étant donnés et en supposant que le joueur connaisse exactement la répartition des cartes, on demande de déterminer sa meilleure ligne de jeu ; de ce type sont presque tous les problèmes de bridge envisagés dans les traités ou les chroniques des journaux. Mais le joueur, bien que possédant certains renseignements sur la répartition des cartes, ne la connaît pas exactement, d'où un